



## ACRE auto entrepreneur : le fonctionnement 2019

**Quel est le fonctionnement de l'ACRE pour les auto-entrepreneurs à compter de 2019 ? En quoi consiste l'exonération de début d'activité pour les micro-entreprises ?**

Auparavant réservée aux seuls demandeurs d'emploi, l'ACRE a été étendue à tous les créateurs d'entreprise pour devenir **l'ACRE (Aide aux Créateurs Repreneurs d'Entreprise)**.

L'ACRE permet aux créateurs de bénéficier d'une exonération partielle de leurs cotisations sociales. Les micro-entrepreneurs (auto-entrepreneurs) sont eux-aussi concernés.

***Voici tout ce qu'il faut savoir concernant l'ACRE auto-entrepreneur et les changements à compter de 2019.***

### **Quelques rappels concernant l'auto-entreprise ou micro-entreprise.**

**Tout d'abord, rappelons :**

- que le régime de l'auto-entreprise a été officiellement renommé « **micro-entreprise** » en 2016,
- que les micro-entrepreneurs sont affiliés à la **Sécurité sociale pour les indépendants** (ex RSI),
- que leurs cotisations sociales sont calculées **selon un taux** appliqué sur les recettes déclarées chaque mois ou chaque trimestre. A noter qu'il n'est pas possible de déduire les dépenses des recettes déclarées (en contrepartie, les taux de cotisations sont plus faibles en micro-entreprise que dans les autres formes juridiques),
- que les micro-entrepreneurs bénéficient de **droits sociaux** en contrepartie de leurs cotisations : droit à la retraite, couverture maladie, indemnités journalières, indemnités

maternité et prévoyance. Les exonérations dont nous parlons dans cet article n'atteignent pas le bénéfice de ces droits.

## L'ACRE auto-entrepreneur en 2019 : quels avantages ?

L'ACCRE, devenue ACRE au 1er janvier 2019, permet à tous les micro-entrepreneurs **de bénéficier d'une exonération partielle et dégressive de leurs cotisations sociales personnelles**. Cette exonération sera donc automatique.

**ATTENTION** : Au 1er janvier 2020, les anciennes conditions pour bénéficier de l'ACRE en micro-entreprise sont rétablies (être chômeur, jeune, handicapé, etc) : voir **ACRE et micro-entreprise : la réforme 2020**.

L'exonération de début d'activité donne droit à **3 ans de réduction** des taux de cotisations sociales :

- 75% de réduction la première année, ou plus précisément jusqu'à la fin du 3ème trimestre civil complet suivant celui de la date d'affiliation,
- 50% de réduction durant les 4 trimestres civils suivants (2ème année),
- 25% de réduction durant les 4 trimestres civils suivants (3ème année).

## ACRE micro-entreprise : quels taux de cotisations sociales pour les auto-entrepreneurs ?

**Cliquez ici pour accéder au tableau des taux de cotisations sociales ACCRE pour les auto-entrepreneurs.**

## Créez votre auto-entreprise directement en ligne.

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création de micro-entreprise en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. **Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.**

## Des outils Excel pour votre entreprise (gratuit).

Téléchargez gratuitement les outils Excel suivants :

- un **plan financier** facile à compléter : **cliquez ici pour y accéder**,
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : **cliquez ici pour y accéder**,
- un **livre de recettes**, **obligatoire pour les micro-entrepreneurs** : **cliquez ici pour y accéder**,
- un **modèle de suivi de trésorerie** : **cliquez ici pour y accéder**.